

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2020**

Nombre de membres

afférents au conseil municipal : 14

en exercice : 14

qui ont pris part au vote : 13

Date de convocation : 17/11/2020

Date d'affichage : 27/11/2020

L'an deux mil vingt, le vingt-six novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Annick DECAMP, Maire,

- Étaient présents : Mme Annick DECAMP, Mrs Jean-Louis COVET, Didier BRULHARD, Olivier BARRE, Rachid DAHCHOUR, Mathieu LAGET, Jean-Jacques LENAERT, Vincent MALAVIALLE et Vincent VANDEPUTTE, Mmes Delphine FOUBERT, Jacqueline LUCAS, Dominique MARTIS et Valérie PALAMINI

- Absent : M. Patrice OUACHEE

M. Vincent MALAVIALLE a été élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

Indemnités de conseil Trésorier de Compiègne

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser à 100 % au trésorier de la commune ses indemnités de budget pour 2020.

Achats de terrains – Zone d'activité

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à signer les actes de notariés permettant la transaction concernant les terrains expropriés pour l'extension de la Zone Commerciale. Les terrains seront finalement propriété de la Communauté de Communes qui les rachètera à la commune.

Décision modificative : budget eau

Sans modifier le montant final du budget il a été nécessaire de faire une décision modificative (changement d'imputation budgétaire) de 6 602.00€

Excédent budget eau

A partir du 01^{er} janvier 2021, la compétence « Eau potable » est transférée à la CCPE. Madame le Maire, propose de garder l'excédent du budget eau pour réaliser des travaux de remplacement de conduite Rue de la Chaussée.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Le 27 novembre 2020

Le Maire ;

Annick DECAMP